

Commune de Saulnières

Compte Rendu de la réunion du 10 janvier 2020

Convocations du 06 janvier 2020

L'an deux mil vingt, le dix janvier à 20 h 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ALBERT, Maire

Présents : MM. Albert. Romano. Alleaume. Rossi. Pelletier. Le Valégant. Toutin. Mmes Gaudry. Rolland. Campas. Tremblay. Tanné Dusapin.

Absents : Mmes Millour. Lauvernier. M. Demerre

Secrétaire de séance : Mme Tremblay

- Lecture et approbation du compte rendu de la réunion du 06 décembre 2019
- Les travaux de voirie du Chemin du Buisson Maloux sont à revoir
- Les travaux de voirie face à la carrière, sur les deux communes, à terminer
- La toiture du bâtiment de la mairie doit subir des travaux. L'entreprise Tessier est venue avec une nacelle, a procédé à des travaux de remise en place d'ardoises. Va établir des devis en étalant sur plusieurs années. Indique que l'intervention avec la nacelle sur 1 journée serait nécessaire pour pallier au plus urgent.
- A rectifier dans le précédent compte rendu, dans le tour de Table, l'intervention sur la préparation du bulletin municipal est du ressort de Monsieur Rossi
- Déchetterie : les déchetteries sont reprises par SITREVA situé à Ouarville, l'ouverture se fera toute l'année sur 2 journées complètes : les mercredi et samedi. Une information sera distribuée aux habitants.
- Les vœux de la municipalité auront lieu le dimanche 12 janvier à 17 heures.
- Le recensement de la population de la commune de Saulnières au 1/01/2017 est de 709 habitants + 9 habitants comptabilisés à part soit 718 habitants.
- Une réunion de la Commission Communale des Impôts Directs doit se dérouler avant le 29 février. Deux dates sont proposées : le vendredi 31 janvier à 14 h 30 ou le mardi 04 février à 14 h 30. L'administration étant présente, la 1^{ère} date lui sera proposée, si celle-ci ne lui convient pas, la 2^{ème} date lui sera indiquée
- Suppression intégrale de la Taxe d'Habitation : cela aura lieu d'ici 2023. En remplacement de la TH sur la résidence principale, les communes disposeront de l'actuelle part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB). Pour chaque commune, la recette de TFPB pourra dans les faits être supérieure ou inférieure au montant de la TH perdue. Un coefficient correcteur viendra neutraliser cet écart, tout en préservant le pouvoir du taux. Le projet de Loi de Finances 2020 prévoit également que les communes dont la surcompensation est inférieure à 10 000 euros pourront conserver le gain de cette dernière.
- Mme Ansart remercie le conseil municipal pour le colis de Noël
- M. Mme Bétron Xavier de Majainville ont adressé une copie du courrier adressé aux services départementaux pour signaler que la route dite de Majainville, la D 310 sur 2.5 kms est en mauvais état et demande leur intervention.
De même, ils sollicitent la mairie de Saulnières pour le tronçon reliant la départementale, à leur ferme, soit environ 150 mètres, qu'ils entretiennent actuellement en rebouchant avec des cailloux. Ils précisent qu'ils n'ont plus assez de cailloux, que leur voisin en vend au tarif de 6 euros HT la tonne et demande à la commune de participer aux travaux de remise en état du chemin.
M. le maire précise que le département veut classer cette voie en C5, elle reviendrait donc à la charge de la commune. A voir pour demander un devis pour la partie route tout en sachant que ces personnes sont les seules à l'emprunter avec leurs engins et sont donc en parties responsable de son état.
- La Préfecture relance commune pour les accessibilités aux bâtiments publics, une réponse leur sera faite quant aux problèmes rencontrés avec les travaux pour la mairie.

TOUR DE TABLE :

- M. ROMANO : signale que le ramassage des ordures ménagères se fera maintenant en journée, en monoflux (les ordures et les emballages séparés)
Signale qu'il rencontre des problèmes avec la société TSI qui a livré les barres pour la main courante mais toujours pas les coudes. La facture vient d'arriver. Un courrier sera fait indiquant qu'avec la moitié du matériel, aucun travail ne peut commencer.

- Mme TREMBLAY demande si la petite poubelle face à la buvette peut être remplacée ; signale que le problème de stationnement devant l'école subsiste.
Fait part de remarques au sujet des travaux de d'implantation de l'antenne orange. Les travaux ont été annoncés par voie d'affichage sur le site.
Soulève le problème de rétrocession par la commune de la parcelle de 1.20 m le long de sa propriété. M. Le maire indique que cela sera vu avec le Cabinet Forteau mais ne peut intervenir avant le mois d'avril

- M. ROSSI, remercie les personnes qui se sont investies dans la préparation du bulletin municipal 2020.
- Mme TANNE DUSAPIN : demande où sont déposés les sapins de Noël. Ils sont à mettre avec les déchets verts.
- M. LE VALÉGANT : demande à quelle heure, les conseillers doivent se rendre à la salle pour préparer la cérémonie de dimanche. à 16 h 30
- Mme ROLLAND : indique que le panneau STOP à l'embranchement du chemin des Bretonnières a été abîmé
- M. ALBERT : signale deux tentatives de cambriolage sur Bretonnières pendant les fêtes.
Indique des problèmes de voisinage

Séance levée à 22 h

Le Maire,

La secrétaire de séance,

les membres présents